

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/.../T/2023-2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE KIBIRA-KIGEREKA-BUKEYE.**

Date de publication : 06/10/2023

Date d'ouverture des offres: 25/10/2023

### 1. Objet

Par le présent Avis d'Appel d'Offres (AAO), la commune de BUKEYE invite les Soumissionnaires désireux à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de réhabilitation de l'AEP KIBIRA-KIGEREKA-BUKEYE.

### 2. Financement du marché

La commune vient d'obtenir du Fonds National d'Investissement Communal **FONIC**, un financement mis à sa disposition par l'Etat Burundais sur l'exercice 2023-2024 pour l'exécution des projets de développement socioéconomiques et communautaires et communautaires. La commune de BUKEYE à l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché d'adduction en eau potable de KIBIRA-KIGEREKA-BUKEYE signalés précédemment.

### 3. Spécifications du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués d'un seul lot.

L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de quatre (4) mois calendrier

### 4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

### 5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables et pendant les heures de service **de 8 heures à 15heures30min** à partir de la date de publication; et est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous : **Au Bureau de la Commune BUKEYE** Moyennant le paiement de cent mille (100 000BIF) francs burundais : 50 000BIF sur le compte N°10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) et 500 00 BIF au compte N° 8026820103-69 ouvert à la BANCOSU au nom de la commune de BUKEYE

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à : **A l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics**, En mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

*f*

## 6. Visite des sites de travaux

Une visite des sites des travaux est organisée. Elle aura lieu en date du 17/10/2023 à partir de 9 heures. Le point de rencontre pour le départ de la visite est sur la colline KIGEREKA, sur la route allant au complexe théicole de TEZA, où cette route rencontre avec la RN1.

## 7. Présentation de l'offre

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de sept millions deux cent francs Burundais (7 200 000 BIF) de francs burundais.

Les offres doivent être soumises à la commune de **BUKEYE**

L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

## 8. Validité des offres.

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

## 9. Date limite de dépôt des offres

Les offres devront être déposées le 25/10/2023 au plus tard à 10 heures précises au secrétariat de la commune BUKEYE.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération.

## 10. Séance d'ouverture des offres.

- 1) Les offres seront ouvertes le 25/10/2023 à 10 heures 30 minutes en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics. Un cadre requis auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) qui peut assister à la séance d'ouverture des offres et dresse un rapport du déroulement de ladite séance et donne sa copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres. Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les Soumissionnaires présents puis transmis à la DNCMP.

## 11. Critères de qualification des soumissionnaires.

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin leur offre doit fournir les informations exigées dans les documents suivants:

### 11.1. Au niveau administratif :

- Les statuts juridiques du soumissionnaire (personne morale);
- L'attestation de non redevabilité délivrée en original par l'I.N.S.S et en cours de validité;
- Certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en cours de validité;
- L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce, datant au moins 3 mois;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
- L'acte d'engagement
- Registre de commerce (copie)
- La garantie de soumission de 7 200 000 BIF
- Les bordereaux de versement pour l'achat du dossier d'appel d'offres portant le n° du marché ;



- L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire ;
- L'acte (lettre) de soumission

## 12.2. Au niveau technique

- L'organisation des travaux (le planning d'exécution des travaux) ;
- Les qualifications et l'expérience des principaux responsables et techniciens affectés sur le chantier ;
- Les moyens logistiques à affecter au chantier.
- Les différents procès -verbaux de réception provisoires /définitifs

### 1.1. Au niveau financier :

- Le bordereau des prix unitaires suivant le modèle du DAO ;
- Le devis quantitatif et estimatif.
- Chiffre d'affaires d'au moins cinq cent millions (500.000.000 Fbu) au cours de trois dernières années
- Capacité financière (ligne de crédit délivrée par une banque agréée) d'au moins septante-cinq million (75.000.000fbu),

*La fourniture de toutes les pièces ci-dessus énumérées est obligatoire.*

Fait à BUKEYE le 29...../.....9...../2023

**L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMUNE BUKEYE**

**NDIKUMASABO Euphrem**



f